La catastrophe de la Martinique

LE LENDEMAIN DE LA CATASTROPHE

La Compagnie française des Câbles télégraphiques nous communique le rapport suivant qu'elle vient de recevoir d'un de ses agents à Fort-de-France, lequel s'est rendu à Saint-Pierre le lendemain même de la catastrophe avec la première mission de secours :

1 heure 60. — Le mouillage s'effectue au débarcadère de Saint-Pierre au milieu de carcasses fumantes de navires; des ruines des maisons se dégage une forte odeur de roussi; la chaleur est accablante; un nuage de cendres cache totalement la vue de la Montagne Pelée.

2 h. 10. — Les canots accostent. Les abbés Weigh et Aubert organisent le service mortuaire et entonnent le *Libera nos a malo*, écouté debout sur les cendres fumantes, en face de la douane et en vue des flammes, qui jaillissent encore des maisons situées au bord de la mer.

La petite troupe, descendue à terre, enjambe les débris de toute sorte qui brûlent encore : elle visite successivement l'hôpital, le bureau du câble, la mairie, la banque et la batterie d'Esnault. Les rues sont encombrées de cadavres noircis, nus, méconnaissables : une odeur de viande pourrie et roussie étrangle la gorge. Certains cadavres présentent une expression d'angoisse indicible sur les traits du visage. La plus grande partie des habitants sont morts d'ailleurs dans la rue, au moment où ils s'enfuyaient. Un seul cadavre est encore recouvert de vêtements : c'est celui d'un domestique de l'hôpital qui avait dû se plonger dans un bassin d'eau : celle-ci s'étant tarie, le cadavre a été ensuite carbonisé, avec les vêtements plaqués au corps.

Les murailles seules des maisons subsistent; les toitures, les cloisons et tous les objets qui se trouvaient à l'intérieur des logis paraissent avoir été violemment projetés dans les rues par une sorte de trombe; ces monceaux de débris sont recouverts d'une couche épaisse de cendres brûlantes qui tourbillonnent au vent. Au loin, la Montagne Pelée fait entendre de sourds grondements.

Rien de vivant ne subsiste : pas une mouche autour des chairs putréfiées, pas un bruit humain : c'est la mort, la mort.

LE DERNIER COURRIER DE LA MARTINIQUE

Par le paquebot *la France*, dernier courrier de la Martinique, sont arrivés MM. Bourdillon, négociants de Marseille, qui furent eux-mêmes du cruellement éprouvés par les catastrophes. Ils ont bien voulu mettre sous nos yeux des lettres parvenues des Antilles et dont nous extrayons les passages suivants :

M. Louis Yangting, leur correspondant, leur fait connaître qu'en l'espace de moins d'un quart d'heure il eut la douleur de perdre sa femme et sept de ses quatorze enfants. Si, dit-il, j'ai échappé moi-même à la mort, c'est grâce à une circonstance vraiment miraculeuse. Contrairement à mes habitudes, le matin de la catastrophe j'étais parti à cheval pour visiter mes plantations de Champ-Flore. C'est de là qu'à 8 heures du matin j'assistais à l'éruption du volcan. C'était effrayant, et je compris bien vite qu'aucun habitant de Saint-Pierre se trouvant dans la ville ou dans la banlieue n'avait pu échapper à la mort.

LA VIE A SAINT-PIERRE

Un de nos confrères fait part des impressions que lui a communiquées M. Edouard Beaudy, habitant de la Martinique, publiciste à Paris, fils de l'honorable M. Beaudy qui occupe dans l'administration de l'enregistrement une des plus hautes situations dans l'île.

M. Edouard Beaudy est cloué dans son lit par la fièvre depuis qu'il a appris la nouvelle de la catastrophe.

La Montagne Pelée, dit-il, était un lieu d'excursions et de plaisir; car là-bas les principales distractions consistaient dans les excursions.

La vie à Saint-Pierre était sans cela assez monotone. Les [illegible] manquaient. Les familles se visitaient entre elles, formant un groupe sympathique qui de temps en temps donnait des réunions d'amis.

On dansait seulement à l'époque du Carnaval; aux grandes vacances, on allait au Morne-Rouge, d'où l'on partait pour un grand nombre de promenades.

A part cela, les familles menaient une vie tranquille; jamais la licence des mœurs des grandes villes n'apparut là-bas; les habitants de Saint-Pierre n'auraient pu concevoir certain laisser-aller qu'on rencontre en France. Les principes étaient sévères jusqu'au préjugé, tant les familles étaient unies et se transmettaient leurs idées.

Pendant la semaine, on sortait peu; cependant, après le souper, à l'heure fraîche, on venait près de la mer, au clair de lune, causer et rêver devant cette pauvre rade de Saint-Pierre, alors si bleue et si claire des reflets du ciel des Antilles.

Les dimanches et jours de fête, on faisait ripaille et l'on allait se promener. Un grand nombre de familles communiaient à la messe. Aussi s'imagine-t-on ce jour de l'Ascension! On ne croyait pas le danger imminent. Combien sont venus aux premières messes pour communier et ne savaient pas qu'ils venaient chercher leur Viatique!

LE CRATÈRE EST ENCORE EN ACTIVITÉ

Fort-de-France, 26 mai. — Le Mont Pelé a été assez calme hier, quoiqu'il projetât des cendres qui ont couvert la partie septentrionale de l'île. Le nouveau cratère est en activité.

LES RHUMERIES

D'après un télégramme reçu de Fort-de-France, l'ensemble des plantations Saint-James est sauvé. Les rhumeries et sucreries de Trouillaut et de Deguerre sont indemnes.

Seules, les plantations situées sur les hauteurs dominant la partie sud de Saint-Pierre, ainsi que le village indien, ont été détruites. Un grand nombre de travailleurs ont péri.

L'EXODE DE FORT-DE-FRANCE

La plupart des réfugiés ont abandonné Fort-de-France pour se rendre dans les localités plus éloignées au Sud, parce qu'ils continuent à croire qu'une catastrophe va s'abattre sur Fort-de-France.

UN CRÉDIT DE CINQ MILLIONS

La *Dépêche coloniale* annonce que le gouvernement, dès la rentrée des Chambres, déposera un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 5 millions en faveur des sinistrés de la Martinique.

De plus, le ministre des Colonies proposera au Parlement d'allouer aux orphelins du regretté gouverneur Louis Mouttet une pension annuelle de 6 000 francs jusqu'à leur majorité.

L'EXODE DE LA MARTINIQUE

Kingston (Saint-Vincent). — Les passagers du vapeur *Madiana* rapportent que le gouvernement de la Trinité a décidé de favoriser l'établissement de réfugiés de la Martinique sur des terres de la Couronne, à des conditions modérées.

UNE LETTRE NAVRANTE

Voici l'extrait d'une lettre adressée par une survivante à une de ses amies de France; elle est datée de Fort-de-France, 10 mai :

Quelques mots seulement aujourd'hui pour t'apprendre que nous sommes encore vivants, mon mari, moi et mes trois enfants — tous mes beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces sont aussi sauvés. Il en est de même d'Emilie Decomis et ses deux filles, La Rougery, la famille Raoul de Gage, René Laroche et Charles La Rougery fils. Je suis anéantie, brisée, consternée, après tout ce que je viens de voir; ma pauvre maman n'existe plus; elle n'avait pas voulu fuir avec moi à la campagne, où se trouvait la famille Dujon et Mary; elle avait préféré rester en ville avec mes oncles; malgré toutes mes instances, elle n'a pas voulu nous accompagner. On peut compter ceux qui vivent encore.

C'est à Beuregard que nous étions quand nous avons été surpris par une avalanche de cendre, de boue et de pierres, qui s'élevait jusqu'au ciel et nous poursuivait en mettant partout le feu sur son passage. Nous venions de nous réveiller. Nous avons fui à travers champs; plusieurs d'entre nous à peine habillés et au-pieds. Nous avons vu la mort vingt fois, et je considère comme un miracle que nous n'ayons pas succombé; nous recevions sur la tête des pierres, de la boue et des gouttes d'eau chaude, quand tout à coup un vent furieux arrêta l'avalanche sur notre tête.

Pour finir, nous avons fait ce jour-là 15 à 20 kilomètres, montant et descendant les mornes, et n'ayant pour apaiser notre gorge en feu que quelques gorgées d'eau bouueuse : ce calvaire qui commença vers 7 h. 1/2, s'est terminé le soir à la nuit tombante. Que dire encore? Nous sommes tous tellement effrayés que nous voulons quitter le pays; nous sommes en ce moment chez Ernest Liottier et nous nous disposons à partir demain pour la Trinité : là nous attendrons. Tout courage m'a fui, je deviens folle. Nous sommes dans la plus grande détresse, sans argent, sans linge; mes pauvres petits enfants qui étaient si gâtés, je les vois sans vêtements, sans chaussures et je ne sais où en trouver; nous n'avons même pas de quoi payer notre voyage. Nous nous sommes sauvés sans rien.

CE QUE DISAIT LE JOURNAL DE SAINT-PIERRE

Le *Journal des Colonies* de Saint-Pierre écrivait le 6 mai :

Nous avouons ne rien comprendre à cette panique. Où peut-on être mieux qu'à Saint-Pierre? Ceux qui envahissent Fort-de-France s'imaginent-ils qu'ils seraient mieux là-bas qu'ici si la terre vient à trembler? C'est une grossière erreur contre laquelle il faut mettre en garde cette population.

Le *Journal des Colonies*, du 6 mai, en rendant longuement compte de la première catastrophe qui engloutit l'usine Guérin sous des torrents de boue et qui avait jeté la panique dans la population de Saint-Pierre ne cesse pas de déclarer que cette panique est injustifiée. Le journal combat l'émigration et invite la population au calme.

LES MORTS DE SAINT-VINCENT

Port-de-France, 26 mai. — La soufrière est moins active.

On évalue finalement à 1 700 le nombre des personnes qui ont péri à Saint-Vincent et à 600 celui des blessés, parmi lesquels beaucoup sont mortellement atteints.

ÇA & LA

Morts d'hier

Mme la comtesse Reille, née Anna Masséna, à Paris. Mme Reille était veuve du comte Gustave Reille, ancien député d'Eure-et-Loir, qui était lui-même le frère aîné du regretté baron René Reille. — Mme Louis Tabet, veuve du membre de l'Institut, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, à Paris, 76 ans. — Mme Greville, femme de lettres à Boulogne-sur-Mer. Mme Alice-Marie-Céleste Fleury, dame Durand, dite Henry Gréville, était née à Paris le 12 octobre 1842. Ses obsèques auront lieu demain, à 10 h. 1/2, au cimetière Montparnasse.

Mort du colonel Millard

Le *Journal officiel du Sénégal* du 10 mai, arrivé aujourd'hui en France, nous apporte la nécrologie du lieutenant-colonel Millard, commandant le deuxième territoire militaire du Soudan, décédé à 43 ans, à Nandibo (Côte d'Ivoire), dans les derniers jours d'avril.

Le lieutenant-colonel Millard, qui avait fait toute sa carrière en Indo-Chine, avait cependant parfaitement réussi dans son commandement du deuxième territoire militaire de l'Afrique occidentale française qu'il occupait depuis avril 1901.

Le Shah de Perse à Berlin

On mande de Berlin :

Le Shah de Perse doit arriver le 29 à Potsdam par train spécial. Il habitera vraisemblablement l'Orangerie et assistera à une revue donnée en son honneur.

Il se confirme que, pendant son séjour en Allemagne, on s'arrangera de façon à lui faire voir tous les produits industriels dont il pourrait être appelé à demander l'introduction en Perse.

L'EXPOSITION CANINE

LES LAURÉATS

C'est aujourd'hui mercredi que doit prendre fin l'exposition canine, organisée, comme nous l'avons dit, par la Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France et installée aux Tuileries.

Les différents jurys qui avaient à décerner les récompenses ont eu fort à faire, par suite du grand nombre de bêtes exposées. Mais leurs membres ne s'en sont cependant pas plaints, car ils ont compris que, dans une telle entreprise, c'est du dévouement de tous qu'est fait le succès général, et ils se sont prodigués.

Le prix du président de la République a été obtenu par la meute de Mme la duchesse d'Uzès.

La médaille d'or du ministre de l'Agriculture a été attribuée à Rapid III, superbe chien de berger de la Brie.

Un premier prix a été donné à un lot de six chiens bâtards saintongeois-poitevins, blancs et noirs.

Plusieurs premiers prix ont également été donnés à Château-Roux, beau bâtard vendéen blanc et noir; Dalilah, jolie chienne courante anglo-poitevine; Diana, magnifique chienne braque de Saint-Germain, blanche et oreilles orange.

Lion II, dogue de Bordeaux; Djanine, dogue de Bordeaux.

Beaucoup d'autres prix ont également été décernés, malheureusement la liste en est trop longue pour que nous puissions la donner en entier.

Une particularité à noter : si des chiens portent encore des noms comme : Sultan, Bijou, Turc ou Azor, beaucoup portent maintenant des noms de noblesse : Marpha de...., Francine de...., Diane de..., etc.

Il y a eu également à l'exposition un concours de trompes. Le premier prix des piqueurs a été décerné à M. Hubert Bigot, âgé de 14 ans seulement. Le championnat réservé aux amateurs a été remporté par MM. Berton et Mingre.

Une bonne nouvelle pour les amateurs des chiens : la Société centrale donnera du 25 au 29 juin une nouvelle exposition canine, sur le champ de foire de Vaufleury, à l'occasion du concours général.

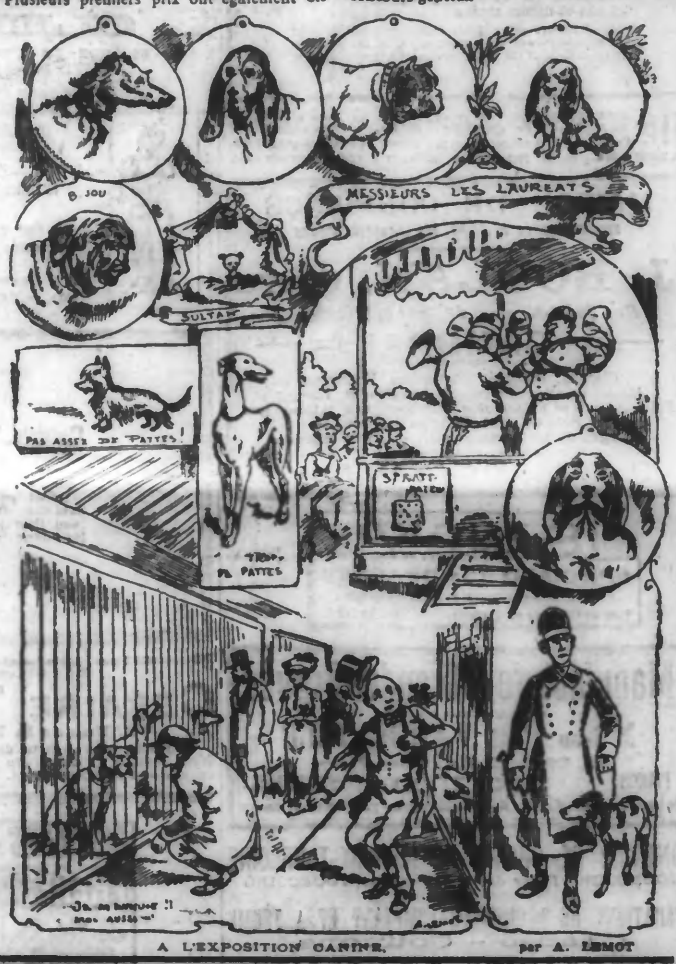

A L'EXPOSITION CANINE. par A. LEMOT

ANGLAIS & BOERS

Les chefs boers sont toujours à Pretoria en conférence avec les autorités anglaises.

La situation est donc encore celle indiquée ces jours derniers.

A Londres, on interprète dans le sens le plus optimiste un télégramme de M. Seddon, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, qui est actuellement au Cap, et disant : « J'ai eu un entretien satisfaisant avec Milner et Kitchener. Je ne pense pas qu'un nouveau contingent de troupes soit nécessaire. »

A la Chambre des Communes, sir Henry Campbell-Bannerman a dit : « Je ne veux rien demander au sujet de l'Afrique du Sud, je pense que si M. Balfour a quelque communication à faire à la Chambre, il la fera spontanément ».

M. Dalziel a demandé, au contraire ou en étaient les négociations, et M. Balfour a répondu qu'il ne pouvait se livrer à aucun pronostic.

Enfin, le Dr Leyds a déclaré hier soir, à Bruxelles, que toutes les nouvelles données aussi bien par la presse anglaise que par la presse française n'étaient que des racontars.

Pourtant les journaux anglais continuent à dire que la paix est certaine, qu'une dernière note du Cabinet anglais sera adressée aujourd'hui même aux Boers et qu'elle sera rédigée en forme de traité. Un délai de quarante-huit heures sera accordé aux Boers pour répondre. Ils ajoutent que vendredi on aura une déclaration définitive du gouvernement anglais.

EN CHINE

La restitution de Tien-Tsin — Les conditions

Les ministres étrangers et les commandants militaires étrangers de Pékin viennent de tenir une nouvelle réunion, les premiers à Pékin, les autres à Tien-Tsin, pour examiner les modifications proposées par les ministres des puissances aux conditions faites par eux le 12 avril, pour la remise de la ville aux Chinois.

Ils ont confirmé ces conditions en insistant spécialement sur la nécessité, au point de vue militaire, d'interdire aux troupes chinoises de s'approcher à moins de 30 kilomètres de Tien-Tsin.

Ce qui, sur un périmètre de plus de 2 500 kilomètres carrés, région qui englobe d'ailleurs la principale ville de la province et le siège du gouvernement, revient à supprimer le seul moyen dont disposent les Chinois pour maintenir l'ordre. C'est là, dit le *Times*, une mesure qui aboutira vraisemblablement un jour ou l'autre à une intervention armée de la part de l'étranger.

GUERRE & MARINE

LES TREIZE JOURS DES SAPEURS-POMPIERS

Un arrêté ministériel donne aux généraux commandants de corps d'armée les instructions à suivre en vue de l'application de la loi du 7 avril 1902, qui dispense de la période d'exercices de treize jours les hommes de l'armée territoriale faisant partie, depuis au moins cinq ans, des corps de sapeurs-pompiers régulièrement organisés.

JUSTICE MILITAIRE

Le lieutenant-colonel en retraite Croissandeau est nommé commissaire du gouvernement près le Conseil de revision de Paris, en remplacement du chef d'escadron Bellot, atteint par la limite d'âge.

TORPILLE PERDUE

Cherbourg, 27 mai. — La préfecture maritime a informé le Bureau maritime de la navigation que le cuirassé *Amiral-Tréhouart* a perdu le 22 mai, en rade de Cherbourg, une torpille pourvue de sa charge de combat.

C'est un sérieux danger pour la navigation.

Une prime est offerte à la personne qui découvrira cette torpille.

MIEUX, MEILLEUR MARCHE

Les meubles de jardin sont tarifiés par les établissements Allez Frères, 1, rue Saint-Martin, 10 à 20 % plus bas que partout ailleurs. Pour s'en convaincre, consulter le catalogue.

LE JOLI MOIS DE MAI

Le joli mois de mai, tant chanté des poètes, semble depuis quelques années se moquer absolument des agréments qu'il est censé nous apporter, c'est-à-dire des feuilles, des fleurs et du soleil. Les petits pois eux-mêmes font défaut et les consommateurs grelottent aux terrasses des cafés, ne parvenant à réagir contre l'inclémence du temps qu'à coups de boissons chaudes ou de toniques généreux comme le « Dubonnet ».

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 27 MAI

Baromètre. — Le baromètre continue à descendre dans les diverses stations de l'Europe; des dépressions s'avancent du large vers les îles Britanniques et la Scandinavie ainsi que vers le sud-ouest de l'Espagne. Une aire supérieure à 765m/m s'étend de la France à l'Allemagne.

A Paris, nous avons 767m/m,6.

Le vent est faible de l'Ouest sur la Manche, du Nord sur nos côtes de l'Océan et de la Provence.

Des pluies sont signalées dans quelques stations des îles Britanniques, de la Scandinavie et de la Hongrie. En France, le temps a été beau.

La température monte dans l'ouest de l'Europe. Ce matin, le thermomètre marquait + 2 à Hernosand, + 12 à Paris, + 22 à Alger, + 3 au mont Mounier, + 4 au Pic-du-Midi, + 7 au Ventoux.

Probable. — En France, un temps beau et chaud est encore probable. *A Paris, hier, beau.*

La mer est belle sur toutes nos côtes.

Jeudi 29 mai, 149e jour de l'année.

Durée du jour : 17 h. 7.

Soleil. — Lever : 4 h. 6. Coucher : 7 h. 49.

Lune. — Lever : —. Coucher : 10 h. 34 m.

PARIS

Le vol de 250 000 francs. — Nous avons raconté, dans les premiers jours du mois de mai, qu'un employé d'une grande maison allemande de Buenos-Ayres, chargé d'expédier à Bruxelles quatre chèques de 125 000 francs chacun, s'en était approprié deux, était venu à Paris et s'était fait payer les chèques volés au Comptoir d'escompte.

Cet homme, nommé Otto Jaekel, 36 ans, était reparti pour l'Amérique avec une femme, Elise Wernecke, 22 ans, originaire comme lui du duché d'Anhalt. Il vient d'être arrêté à New-York, sur mandat de M. de Cosnac, juge d'instruction.

DÉPARTEMENTS

Oise. — Tamponné par un train. — Hier matin, nous écrit un correspondant, les employés de la Compagnie du Nord ont relevé, près de la gare de Sarcelles-Saint-Brice, sur la ligne de Paris à Beauvais, un cadavre d'homme absolument méconnaissable. Les deux bras sont coupés, une jambe manque, la poitrine est défoncée, le visage et les vêtements sont presque complètement brûlés.

On suppose que la victime a été tamponnée par le train 445 qui part de Paris-Nord à minuit 35 et a été traînée par la locomotive sur un assez long parcours. Les brûlures auraient été faites par le cendrier de la machine.

Haute-Vienne. — Enfant écrasé par un tramway. — Notre correspondant nous écrit : Un enfant de 5 ans a été écrasé à Limoges, avenue de la Gare, par un tramway électrique. La mort a été instantanée. On réclame depuis longtemps des filets protecteurs, mais la Compagnie ne tient aucun compte de ces justes demandes et la municipalité socialiste a le tort de ne pas exiger ces mesures de prudence.

Rhône. — Drame aux îles de la Pape. — Pierre Ferrand, domestique chez Mme veuve Truchet, qui tient un restaurant au bord du Rhône, à six kilomètres de Lyon, avait été renvoyé par celle-ci parce qu'il s'adonnait à l'ivrognerie.

Perrand, congédié, avait dit : « Je me vengerai ».

Il alla chercher un fusil chargé de deux cartouches, et guettant la sortie des habitants du restaurant, il ajusta Mlle Claudia Truchet, âgée de 17 ans, et pressa sur la détente. La malheureuse, grièvement atteinte au côté, s'affaissa sur le sol.

Le meurtrier chercha ensuite la mère de la victime pour lui faire subir le même sort; mais voyant arriver des voisins, il se tira la seconde cartouche dans l'oreille. La mort fut instantanée. L'état de la blessée est très grave.

Côtes-du-Nord. — Chute de bicyclette. — Au cours d'une promenade à bicyclette, le sergent Besnard, 23 ans, originaire de Vitré, appartenant au 41e régiment d'infanterie, mais détaché en ce moment au 71e à Saint-Brieuc, a fait une chute terrible dans la côte de Châtelaudren.

Le malheureux sous-officier, qui a le crâne fracassé, a été ramené en chemin de fer à Saint-Brieuc et transporté aussitôt à l'hôpital. Son état est très grave.

Charente-Inférieure. — Les criquets. — Des quantités considérables d'œufs de criquets sont sur le point d'éclore dans la Charente-Inférieure, principalement au sud du département.

L'administration préconise différents modes de destruction des criquets qui, l'an dernier, ont causé les plus grands ravages.

Eure-et-Loir. — Les méfaits d'un automobile. — Hier après-midi, le berger de M. Imbault, cultivateur à Loinville, près Chartres, se trouvait sur la route de Paris avec un troupeau de moutons, lorsqu'une automobile, portant la lettre *E*, passa à une vitesse effrayante, écrasant une dizaine de brebis, et continua son chemin. Cette automobile n'a pu être reconnue.

Loire-Inférieure. — Tombé d'une échelle. — De notre correspondant de Nantes : Hier soir, Jean Hamon, 56 ans, manœuvre, tomba d'une échelle appuyée sur une maison en construction, boulevard Victor-Hugo et se fractura le crâne. Il est mort en arrivant à l'hôpital.

Rhône. — Un loup opéré de la cataracte. — Le Dr Rollet, agrégé des hôpitaux de Lyon, a opéré un vieux loup calabrais atteint de cécité, hargneux et méchant.

Le loup hurla lorsque les aides de la ménagerie le prirent, avec des fourches, de passer dans la cage centrale, où eux-mêmes pénétrèrent bientôt courageusement, mais non sans effroi, en raison de l'indocilité bien connue du pensionnaire.

On fixa un lasso au cou du carnivore, un second à la queue; il fut ainsi bientôt immobilisé, puis attaché par les pattes de façon à ne pouvoir nuire.

Une injection de morphine fut faite au carnassier, puis on l'encapuchonna du bonnet à chloroformisation. Le loup était bientôt anesthésié par le puissant narcotique.

L'opérateur enleva alors successivement les deux cristallins devenus opaques et remplaça le pansement ordinaire qui doit, pendant quelques jours, priver de la vue les opérés, par une ingénieuse suture assurant l'occlusion des paupières supérieures et inférieures.

Le loup endormi fut rapporté dans sa cage. On attend le résultat de cette curieuse opération.

BON MOT

En correctionnelle

Le président, paterne, demande au prévenu quelle est sa position sociale.

— Faiseur de tours en plein air...

— Mais ce n'est pas une profession, cela!

— De quoi?... pas une profession!... Mince! alors... Et M. Eiffel, donc!...

COURRIER MILITAIRE

U. L., rue Française, P. H. — Un dispensé qui demande, avant son incorporation, à renoncer à sa dispense et à être envoyé dans l'armée coloniale, doit faire pour cela une demande *écrite* au commandant de recrutement de sa subdivision qui prendra une décision. — Quand le mois de mars est passé, on ne peut devancer l'appel qu'en s'engageant *pour quatre ans* dans l'armée de terre ou dans l'armée coloniale. Voir également au Recrutement. — Me récrire ultérieurement pour Saint-Maixent.

Vve C., Capdenac-Gare. — L'enfant de troupe inscrit sur les contrôles d'un corps de cavalerie est, *en principe*, envoyé à l'Ecole préparatoire de l'arme, à Autun. — Toutefois, le ministre de la Guerre peut ordonner le passage d'une Ecole dans une autre. — Faire une demande au ministre, en insistant sur ce fait que le père de l'enfant appartenait à l'*artillerie*. — Voir ci-avant pour les réponses directes.

Abbé D., Pléven (C.-du-N.). — Quand la famille est pauvre, un jeune homme peut invoquer le titre de « soutien indispensable de famille » (art. 23). — Pour tous détails, voir la Loi militaire, page 62 et suivantes. — Si la famille est aisée, rien à tenter.

M. le curé de Montbéraud (H.-G.). — Quand trois frères *appelés* se suivent à un an de distance, le n° 1 fait trois ans; le n° 2, un an; le n° 3, trois ans. Il n'y a pas moyen d'éviter ça. Maintenant, le n° 2, en faisant au Recrutement une demande *motivée*, pourra obtenir de ne partir au régiment qu'après la rentrée au foyer de l'aîné.

B., à M. (Vienne), 4. — 1° Non; les bas numéros ne vont plus aujourd'hui dans la marine. — 2° Les secrétaires d'état-major et du Recrutement sont pris parmi les hommes de troupe des corps de toutes armes non *montés*, à l'exclusion des engagés. Il faut avoir, au moins, six mois de service dans un régiment. — Bonne écriture, orthographe, principes de grammaire, les quatre règles de l'arithmétique, les fractions, le système métrique, des notions d'histoire et de géographie. — 3° Je ne puis vous dire, si tel régiment est « un bon régiment ». Tous se valent pour l'avancement et pour le reste. — 4° On ne peut pas s'engager pour trois ans dans l'infanterie, après le 31 mars.

P. G. S., Bons (Yonne). — On n'accorde pas de sursis, en principe, pour la période de quatre semaines. — Le classement sur les contrôles de « non-disponible » ne peut avoir lieu que plus tard.

Croquis de LEMOT

AEFAIRE CRAWFORD

R. MACAIRE. — Nous nous croyions bien fortement mon pauvre Bertrand, nous n'aurions pas trouvé celle-là!

— Nous manquions de répondants, voilà tout

HAVRE COURS OFFICIELS DU 27 MAI

MOIS.	LAINES en suints Buenos-Ayres 10 h. mat.	LAINES en suints Buenos-Ayres 3 h. soir	CAFÉS Santos les 50 Kilos 10 h. mat.	CAFÉS Santos les 50 Kilos 3 h. soir	COTONS très ordinaires Louisiane 10 h. matin	COTONS très ordinaires Louisiane 3 h. soir
Mai	146 50	146 ..	36 ..	36 25	60 37	60 50
Juin	146 50	146 ..	36 25	36 25	60 87	60 12 1/2
Juillet	147 50	147 ..	36 50	36 50	59 50	59 87 1/2
Août	148 50	148 ..	36 75	36 75	59 25	59 62 1/2
Septembre	149 50	149 ..	37 ..	37 ..	58 87	58 95 ..
Octobre	150 50	150 ..	37 25	37 25	54 50	55 12 1/2
Novembre	151 ..	150 50	37 50	37 50	53 62	53 75 ..
Décembre	152 ..	151 50	37 75	37 75	51 12	51 62 1/2
Janvier	152 50	152 ..	38 ..	38 ..	50 75	51 12 1/2
Février	153 50	153 ..	38 25	38 25	50 62	51 .....
Mars	154 ..	153 50	38 50	38 50	50 25	50 62 1/2
Avril	154 50	154 ..	..	..	50 25	50 62 1/2

A 10 heures. — Cafés soutenus, hausse 0,25, ventes 4 000 sacs, à midi calmes, hausse 0,25, ventes 4000 sacs. — Cotons calmes, baisse 0,12 à 0,37, ventes 2000 balles, à midi calmes, baisse 0,12. — Laines fermes, hausse 0,50, ventes 285 balles, à midi soutenues, nouvelle hausse de 0,50.

A 3 heures. — Cafés. Tendance soutenue. Ventes totales du jour, 16 000 sacs.

MALADES VOULEZ-VOUS GUÉRIR

Essai et notes frais : dartres, ECZÉMAS, démangeaisons, plaies, jambes, blessures, brûlures, ulcères, TOUX, BRONCHITE, Sciatiques, ANÉMIE, BOUTONS, RHUMATISMES, VICES du SANG, glandes, tumeurs, maux d'estomac, GASTRITE? Buvez à H. Scléroux RIVIÈRE, Ex-Pr de Médecine de Hôpitaux de MANS, qui enverra un timbre du 1 fr. contre... en vente la médication correspondante.

VIN VOGUET — VIEUX MUSCAT de l'Archevêché de Carthage — KOLA COCA — TONIQUE et Digestif — RECONSTITUANT et SUCRÉ — GLYCÉRO PHOSPHATÉ

Guérison en 20 jours Bronchites, Asthme, Rhumes 6fr chez les Commissionnaires DEFRANCE et Cie, Pharm., 8, av. Victor-Hugo. Partout dans toutes Pharm.

Réglisse pectorale L.-B. AU GOUDRON

Supériorité sur les autres pastilles

Le goudron est reconnu par tous ceux qui en ont fait usage. La boîte, 0f40 centimes, chez les Pharmaciens. Exiger sur la bande qui entoure la boîte, la Marque L.-B. en rouge. Dépôt principal : Phie LE BEUF, à Bagnoles

« Le Mois littéraire et pittoresque »

Abonnement : *France* : un an, 12 francs; le numéro, 1 fr. 25. — *Etranger* : un an, 14 francs; le numéro, 1 fr. 50.

(*Envoi d'un numéro spécimen.*)

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

BOURSE DE PARIS

27 mai (3 h. 1/2)

	Précédente clôture	Dernière cote
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS		
3 % comptant	102 10	102 20
3 % terme	101 97	101 97
3 % amort. comptant	100 50	100 20
3 % amort. terme	100 10	....
3 % 1901 Nom libéré compt.	101 40	....
1/2 comptant	102 45	102 45
1/2 terme	102 45	102 45
EMPRUNTS DE VILLES		
Lille 1865 4 %	509 ..	504 25
— 1880 3 %	460 25	450 ..
— 1871 3 %	413 25	415 ..
— quarts	106 25	105 ..
— 1875 4 %	505 ..	500 50
— 1876 4 %	505 ..	500 50
— 1892 2 1/2 %	379 75	378 ..
— quarts	97 50	97 50
— 1894-96 2 1/2 %	378 ..	378 ..
— quarts	98 ..	98 50
— 1925 2 %	104 25	104 25
— quarts	439 25	439 ..
— 1909 2 % (Métrop.)	105 50	115 ..
— quarts	....	....
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 5 %	485 50	487 ..
Tonkin 2 1/2 %	83 50	....
Madagascar 2 1/2 %	84 25	84 25
Indo-Chine 5 1/2 %	504 ..	....
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3785 ..	3780 ..
— de Paris	1032 ..	1032 ..
— Transatlantique	413 ..	414 ..
Compagnie Algérienne	2050 ..	2045 ..
Comptoir National	530 ..	533 ..
Crédit Foncier d'Algérie	460 ..	459 ..
Crédit Foncier	750 ..	740 ..
Communales 1879 2,50	492 50	492 ..
— 1880	491 50	491 50
Foncières 3 % 1879	505 ..	505 50
— Communales 3 % 1880	505 50	505 50
Foncières 3 % 1883	460 ..	460 ..
— 2,50 1885	454 50	455 ..
— 2,50 1886	100 ..	99 50
Communales 3 % 1886	455 50	455 ..
— 2,50 1886	453 75	453 ..
Foncières 2,50 1895	460 ..	459 75
Comm. 2,50 1895 libéré	485 ..	484 50
Lyons de 100 fr. 1887	48 50	48 ..
Lots de 100 fr. 1887	47 25	45 50
VALEURS FRANÇAISES (Actions et obligations)		
Banque hyp. de France	600 ..	598 ..
— — — 1889	457 ..	455 ..
Crédit industriel	606 ..	604 ..
Société marseillaise	487 ..	....
Crédit Lyonnais	1643 ..	1644 ..
Crédit mobilier	67 50	68 50
Soc. Générale hypothèques	345 ..	345 ..
Société Générale	610 ..	610 ..
B. Pr. de l'Afr. du Sud	74 ..	74 ..
Banque internationale	1000 ..	....
Banque parisienne	531 ..	528 ..
Immobilier obligations	198 ..	195 ..
— obligations	130 50	130 ..
Suez 100 francs	140 50	140 ..
Mines à Gouvenay actions	732 ..	731 ..
— — obligations 3 %	456 25	455 ..
Départementales actions	625 ..	630 ..
— obligations 3 % bleu	441 75	441 ..
— — 3 % rouge	445 ..	444 ..
Ch. Bonsom obligations 3 %	436 ..	436 ..
Est Algérien actions	730 ..	730 50
— Obligations	453 ..	455 ..
Est actions	901 ..	....
— jouissances	488 ..	490 ..
— obligations 6 %	678 ..	678 ..
— — 3 %	472 ..	471 ..
— Nouvelles	495 ..	495 ..
— — 3 1/2	418 ..	418 ..
Omnib. Grands-Centraux	450 50	....
Lyon actions	1515 ..	1518 ..
— obligations 5 % 1886	1270 ..	1270 ..
— — 3 % 1898	461 50	462 50
Bourbonnais	464 ..	464 ..
Nombre 3 %	453 50	....
— 3 % nouveau	452 ..	....
Genève 5 % 1880	464 50	464 ..
— — 1887	464 50	464 ..
Méditerranée 5 %	646 50	646 50
— — 1892-93	464 ..	464 50
Tunisien nouveau 3 %	463 50	463 25
— — nouvelle 3 %	449 50	451 ..
— — 3 1/2	1254 ..	1255 ..
Midi actions	1000 ..	1000 ..
— obligations 3 %	464 ..	464 50
— — nouvelles	418 50	417 75
Nord actions	1970 ..	1980 ..
— obligations 3 %	470 50	469 50
— — nouvelles	453 ..	453 ..
— — 3 1/2	414 75	415 ..
Orléans actions	1571 ..	1570 ..
— actions jouissance	1091 ..	1092 ..
— obligations 3 %	465 50	466 ..
— — nouvelles	469 75	468 75
VALEURS ÉTRANGÈRES		
— — Grand Central	465 ..	463 50
Ouest actions	1020 ..	1010 50
— obligations	467 ..	464 75
— — nouvelles	461 25	461 ..
— 3 1/2	412 ..	413 ..
Ouest algérien actions	632 ..	632 ..
— — oblig. 3 %	450 ..	450 ..
Résumé obligations 3 %	457 75	457 75
Sud de la France actions	205 ..	205 ..
— — oblig.	429 75	430 ..
Docks de Marseille	395 ..	395 ..
Magasins Généraux	600 ..	600 ..
Suez (Compagnie Génér.)	35020 ..	35030 ..
Gaz France et Etranger	550 ..	550 ..
Gaz Parisien	772 ..	771 ..
Transatlantique	779 ..	776 ..
Messageries	127 ..	129 .